

Groupe Esso S.A.F.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2010

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE 2

- 1. Environnement de l'industrie du Raffinage-Distribution**
- 2. Activités du groupe Esso S.A.F.**
- 3. Résultats financiers consolidés**
- 4. Risques et Litiges**
- 5. Perspectives pour le second semestre**

B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso S.A.F. 7

C- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 40

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE

1. ENVIRONNEMENT DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE-DISTRIBUTION

- ***Poursuite de la baisse du marché français des produits pétroliers***

La baisse de la demande en produits pétroliers sur le marché français, observée depuis 2008, s'est poursuivie au cours du premier semestre 2010 compte tenu d'un environnement économique toujours incertain mais aussi de l'incitation aux économies d'énergie et à la promotion des énergies alternatives émettant moins de gaz à effet de serre. Ainsi, d'après les statistiques publiées par le Comité Professionnel du Pétrole (CPDP), les volumes de produits pétroliers consommés sur le marché intérieur français sont en baisse de 4.6%.

Les volumes de supercarburants vendus sur le marché intérieur sont en repli de 7% alors que ceux du gazole sont en légère hausse de 2.4%, tandis que ceux du fioul domestique ont chuté de 15.6% malgré des conditions climatiques plus rigoureuses.

Les ventes de lubrifiants sont en hausse de 4.1% par rapport à un niveau de ventes très bas au premier semestre 2009, traduisant une relative reprise d'activité ainsi que la reconstitution de stocks.

- ***Hausse du prix moyen du pétrole brut et appréciation du dollar par rapport à l'euro***

Le prix d'un baril de Brent de la mer du Nord est passé en moyenne de 76 \$ en janvier à 75 \$ en juin 2010 et s'établit en moyenne à environ 77 \$ au premier semestre 2010 contre 52 \$ au premier semestre 2009 et 71 \$ au second semestre 2009.

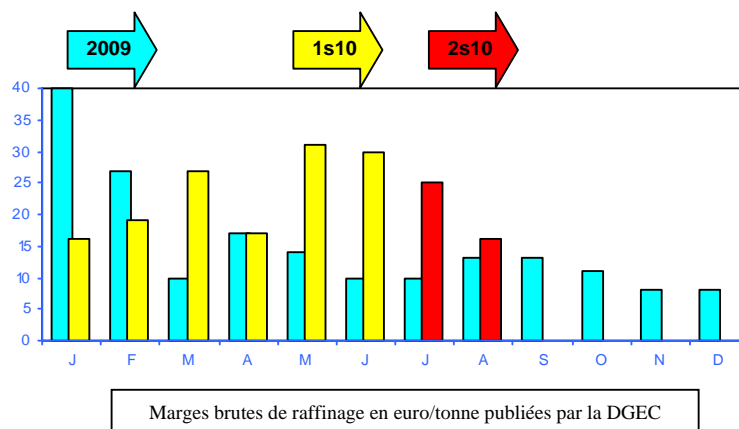
En parallèle, le dollar s'est apprécié face à l'euro au cours du premier semestre 2010 passant d'une moyenne mensuelle de 1.43 \$/€ en janvier à 1.22 \$/€ en juin.

Ainsi, exprimé en euros, le prix du baril de Brent est passé, en moyenne mensuelle, d'environ 53 € en janvier 2010 à 61 € en juin.

- ***Marges brutes de raffinage encore très insuffisantes au premier semestre***

Le fléchissement de la demande en produits pétroliers depuis 2008 a entraîné une crise de surcapacité et une baisse très significative des marges de raffinage alors que des mises en service de nouvelles capacités de production, principalement en Asie Pacifique, sont venues alimenter le marché international et constituent un défi important pour le raffinage européen.

Dans cet environnement toujours marqué par une large disponibilité de produits raffinés sur le marché international et des surcapacités de raffinage par rapport aux niveaux actuels de consommation, les marges brutes de raffinage sont restées à des niveaux très insuffisants, en moyenne sur la période, malgré la progression observée au cours du semestre.



Ainsi, les marges indicatives publiées par la DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat) ont progressé de 16 €/tonne en janvier 2010 à 30 €/tonne en moyenne au mois de juin 2010. La moyenne pour le premier semestre 2010 s'établit à 23 €/tonne, contre 20 €/tonne pour les six premiers mois de

2009. Depuis le début du troisième trimestre 2010, les marges se sont à nouveau repliées autour de 16 €/tonne en moyenne.

2- ACTIVITES DU GROUPE Esso S.A.F.

- ***Hausse des quantités de pétrole brut traité en raffinerie***

7.8 millions de tonnes de pétrole brut ont été traités dans les deux raffineries du groupe au cours du premier semestre 2010 soit une progression d'environ 4% par rapport à la même période de l'année 2009 qui avait été marquée par des arrêts pour entretien planifié d'unités.

millions de tonnes	1er trimestre	2ème trimestre	Total 6 mois
année 2009	3,5	4,0	7,5
année 2010	3,8	4,0	7,8

L'utilisation des capacités des unités de production de lubrifiants de base de la raffinerie de Port-Jérôme-Gravenchon a été ajustée pour tenir compte de la faible demande en lubrifiants de base en particulier au premier trimestre.

- ***Chiffre d'affaires et volumes vendus***

Sur les 6 premiers mois de l'année, les volumes totaux vendus par Esso S.A.F. s'élèvent à 11,6 millions de m3 et sont en baisse de 2.5% par rapport au 1^{er} semestre 2009.

Alors que le marché intérieur des produits pétroliers s'est replié de 4.6% au premier semestre 2010 les volumes distribués par le groupe sur le marché intérieur s'élèvent à 6.3 millions de m3 et sont en repli de 0.7% seulement par rapport au premier semestre 2009, soutenus par la mise en place de nouveaux contrats annuels de ventes en gros de carburants et combustibles.

A fin juin 2010, le chiffre d'affaires (hors TVA) du groupe s'élève à 6.1 milliards d'euros, en hausse de 1.4 milliards d'euros soit + 29% par rapport au 30 juin 2009 ce qui reflète essentiellement la hausse du prix du pétrole brut et celle des produits pétroliers.

Chiffre d'affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

	1er semestre 2010		1er semestre 2009		Année 2009	
	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros
Carburant Aviation	922	403	902	278	1 825	620
Carburant Automobile	2 383	1 030	2 014	623	4 423	1 489
Distillats	4 274	2 035	4 241	1 482	8 771	3 219
Fuels Lourds	917	296	886	176	1 833	441
LPG	381	107	348	65	767	154
Soutes Marine	143	49	172	40	320	85
Produits semi-finis	1 802	650	2 466	544	4 189	1 072
<i>Ventes de carburants et combustibles</i>	<i>10 821</i>	<i>4 570</i>	<i>11 027</i>	<i>3 208</i>	<i>22 128</i>	<i>7 080</i>
<i>Ventes Lubrifiants et Spécialités</i>	<i>771</i>	<i>547</i>	<i>865</i>	<i>468</i>	<i>1 695</i>	<i>967</i>
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	11 593	5 117	11 892	3 676	23 823	8 047
Ventes de services		144		151		294
Taxe intérieure sur les produits pétroliers		838		906		1 816
Chiffre d'affaires (hors TVA)		6 099		4 733		10 157
<i>dont volumes ventes activités de Distribution sur Marché Intérieur (ventes en France hors ventes directes Raffinage)</i>	<i>6 315</i>	<i>-</i>	<i>6 357</i>	<i>-</i>	<i>12 743</i>	<i>-</i>

• *Transactions avec les parties liées*

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent à des opérations, conclues à des conditions normales, d'achat ou de vente de produits pétroliers et de prestations de services partagés, ou encore des avances ou emprunts financiers à des conditions de marché.

Les informations sur les parties liées sont détaillées dans le paragraphe 23 des notes et annexes aux comptes consolidés.

3- RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES

Le résultat opérationnel du groupe est un gain de 115 millions d'euros et comprend des effets stocks positifs avant impôts de 105 millions d'euros qui reflètent la hausse des prix des produits pétroliers sur le premier semestre 2010.

Le résultat financier négatif de 52 millions d'euros inclut un résultat de change négatif de 59 millions d'euros à la suite de la hausse du dollar au cours du semestre contre un résultat financier positif de 19 millions d'euros, comprenant un gain de change de 11 millions d'euros, au premier semestre 2009.

Au total, après prise en compte d'impôts courants et différés pour 20 millions d'euros, le résultat net du groupe est un gain de 43 millions d'euros au premier semestre 2010 contre un gain de 94 millions pour le premier semestre 2009.

Le résultat net hors impact des effets stocks est une perte de 26 millions d'euros pour le premier semestre 2010.

Résultats consolidés (millions d'euros)	1er semestre 2010	1er semestre 2009	Année 2009
Résultat opérationnel courant Raffinage/Distribution	120	117	103
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(5)	0	(6)
Résultat opérationnel (1)	115	117	97
Produits et charges financiers	(52)	19	29
Impôts courants et différés	(20)	(42)	(36)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou actifs cédés	43	94	90
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	0	0	0
Résultat net part du groupe (2)	43	94	90
Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)	7,8	7,5	15,0
Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure sur les produits pétroliers)	6 099	4 733	10 157
Ventes totales (milliers de m ³)	11 593	11 892	23 823
Ventes activités Distribution sur marché intérieur (Ventes en France hors ventes directes Raffinage) (milliers de m ³)	6 315	6 357	12 743

(1) Résultat opérationnel	(A)	115	117	97
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	105	157	254
Résultat opérationnel hors effets stocks	(A)-(B)	10	(40)	(157)
(2) Résultat net	(C)	43	94	90
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	105	157	254
Impôt sur effets stocks	(D)	(36)	(54)	(87)
Effets stocks nets	(B)+(D)	69	103	166
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	(E)	0	0	0
Résultat net hors effets stocks et activités arrêtées ou actifs cédés	(C)-(B)-(D)-(E)	(26)	(9)	(77)

4- RISQUES ET LITIGES

Au 30 juin 2010, plusieurs procédures en cours concernent le groupe Esso S.A.F. et en particulier celles déjà évoquées dans le rapport financier annuel de l'exercice 2009. Ces procédures n'ont peu ou pas évolué au cours du premier semestre 2010 comme indiqué dans le paragraphe 25-4 des notes et annexes aux comptes consolidés semestriels résumés.

5- PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE

Le groupe Esso S.A.F. se place dans une perspective de gestion à long terme de son outil industriel et dans ses décisions d'investissements. Il est exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du dollar, et à la forte volatilité des marchés des produits pétroliers dans un contexte économique peu vigoureux.

L'évolution de la demande internationale en produits pétroliers depuis 2008 a entraîné une crise de surcapacité et une baisse significative des marges de raffinage alors que des mises en service de nouvelles capacités de production, principalement en Asie Pacifique, sont venues alimenter le marché international et constituent un défi important pour le raffinage européen. Le surplus de capacité mondiale de raffinage est ainsi estimé par l'Union Française de l'Industrie Pétrolière à 7 millions de barils jour et ne devrait pas se réduire de façon significative avant 2015.

Dans ce contexte déjà difficile, l'accumulation de nouvelles contraintes réglementaires françaises va continuer de pénaliser les activités de la société. Malgré l'abandon de la taxe carbone, l'anticipation d'incorporation de biocarburants, l'extension des certificats d'économie d'énergie aux carburants, les programmes de modernisation des installations industrielles et les plans de prévention des risques

technologiques sont autant de mesures nouvelles, pour l'instant applicables seulement en France, qui s'ajouteront à une taxation indirecte déjà très lourde pour l'industrie du raffinage.

Avec ces contraintes, et dans un environnement concurrentiel toujours sévère, les priorités du groupe restent inchangées : excellence opérationnelle, amélioration constante de son efficacité, rigueur de gestion s'appuyant sur la compétence de son personnel, et intégration au sein du groupe ExxonMobil.

Esso S.A.F. continue d'optimiser son outil industriel et de distribution pour tenir compte des changements structurels de ses marchés.

Le groupe poursuit son programme d'investissements qui devrait approcher 85 M€ en 2010, dont environ 65 M€ dans ses raffineries avec la mise en place de projets visant à maximiser la production de gazole sur ses unités de production de carburants et combustibles en ligne avec la demande du marché en gazole, tout en améliorant la qualité des rejets dans l'air et l'efficacité énergétique de ses unités. Ainsi au premier trimestre 2010, la raffinerie de Port-Jérôme-Gravenchon a mis en service un projet permettant d'augmenter sa capacité annuelle de production de gazole d'environ 460.000 tonnes, alors qu'un projet d'optimisation des activités logistiques Lubrifiants de la raffinerie a été annoncé fin juin, prévoyant notamment l'arrêt partiel de l'une des deux unités de fabrication et conditionnement de lubrifiants du site dont la capacité de production de lubrifiants finis restera d'environ 300 kt par an.

Esso S.A.F. a également confirmé fin Mai 2010 son intention de tester l'intérêt d'étendre des circuits de distribution moins exigeants en capital investi, en développant plus encore le réseau de revendeurs à la marque Esso. Si ce test était concluant, il concernerait 78 stations-service dans la zone Ouest / Atlantique de la France, à l'exclusion des stations autoroutières. A cette occasion, Esso S.A.F. a réaffirmé son désir de maintenir la présence d'un réseau de stations-service à la marque Esso en France.

**B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso
S.A.F. (période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010)**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	8
BILAN CONSOLIDE	9
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	10
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	11
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	12

Généralités

- 1- Principes comptables
- 2- Faits significatifs de la période
- 3- Evénements postérieurs à la clôture

Compte de résultat consolidé

- 4- Chiffre d'affaires
- 5- Achats consommés et charges externes
- 6- Autres produits et charges opérationnels
- 7- Autres produits et charges financiers
- 8- Impôts courants et différés

Bilan consolidé

- 9- Tableau de variation des immobilisations et amortissements
- 10- Actifs financiers non courants et courants
- 11- Créances financières court terme
- 12- Tableau de variation des impôts différés
- 13- Détail des stocks
- 14- Détail des créances clients et autres créances
- 15- Information sur le Capital
- 16- Passifs financiers
- 17- Tableau de variation des provisions
- 18- Tableau de variation du besoin en fonds de roulement
- 19- Engagements de retraite et assimilés
- 20- Détail des fournisseurs et autres dettes

Autres informations

- 21- Information sectorielle par activité
- 22- Engagements hors bilan
- 23- Informations sur les parties liées
- 24- Effectif moyen du groupe Esso S.A.F.
- 25- Risques et litiges
- 26- Normes et interprétations applicables par anticipation

Note : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()

Compte de résultat consolidé

(millions d'euros)

	30-juin-10	Exercice 2009	30-juin-09	Note
Chiffre d'affaires	6 098,6	10 157,2	4 733,1	4 & 21
Autres produits de l'activité	24,4	150,3	97,6	
Sous total produits des activités ordinaires	6 123,0	10 307,5	4 830,7	
Achats consommés et charges externes	(4 876,1)	(7 828,1)	(3 467,5)	5
Charges de personnel	(135,2)	(272,8)	(138,8)	
Impôts et taxes	(840,7)	(1 801,1)	(900,9)	
Dotation aux amortissements	(36,8)	(98,9)	(54,4)	
Dotation aux provisions	(84,5)	(104,9)	(116,6)	
Autres produits et charges d'exploitation	(29,9)	(99,0)	(36,1)	
Résultat opérationnel courant	119,9	102,7	116,5	
Autres produits opérationnels	-	-	-	6
Autres charges opérationnelles	(4,9)	(6,1)	-	6
Résultat opérationnel	115,0	96,6	116,5	
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0,0	2,1	1,7	7
Coût de l'endettement financier brut	(1,3)	(1,4)	(0,4)	7
Coût de l'endettement financier net	(1,3)	0,7	1,3	
Autres produits financiers	100,1	235,3	92,4	7
Autres charges financières	(151,0)	(207,1)	(74,3)	7
Impôts courants et différés	(19,7)	(35,8)	(42,2)	8
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-	
Résultat net des activités poursuivies	43,2	89,7	93,7	
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	-	-	-	
Résultat net	43,2	89,7	93,7	
Part du groupe	43,2	89,7	93,7	
Intérêts minoritaires	-	-	-	
Résultat par action (1)	3,36	6,98	7,29	
Résultat dilué par action (1)	3,36	6,98	7,29	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL	30-juin-10	Exercice 2009	30-juin-09	Note
Résultat net	43,2	89,7	93,7	
Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés par contrepartie en capitaux propres	(1,8)	9,6	(7,1)	10
Effet d'impôt	0,0	(0,1)	0,1	
Résultat global consolidé	41,5	99,2	86,7	

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

Bilan consolidé

(millions d'euros)

ACTIF	30-juin-10	31-déc.-09	Note
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	80,7	80,8	9
Immobilisations corporelles	1 119,7	1 141,5	9
Actifs financiers	133,6	136,1	10
Autres créances	20,0	20,0	14
Impôts différés actifs	218,6	204,0	12
Actifs classés comme détenus à la vente	-	-	
Total	1 572,6	1 582,4	
Actifs courants			
Stocks et en cours	1 240,9	922,5	13
Créances clients et comptes rattachés	655,6	570,9	14 & 25
Créances financières court terme	33,1	147,1	11
Autres créances	112,7	142,0	14
Impôts différés actifs	-	-	12
Impôts courants actifs	-	47,5	
Disponibilités	6,9	3,3	
Total	2 049,2	1 833,3	
TOTAL ACTIF	3 621,8	3 415,7	

(millions d'euros)

PASSIF	30-juin-10	31-déc.-09	Note
Capitaux propres			
Capital social	98,4	98,4	15
Primes d'émission et de fusion	10,1	10,1	
Réserves consolidées groupe	1 393,1	1 358,5	
Résultat de l'exercice groupe	43,2	89,7	
Intérêts minoritaires	-	-	
Total	1 544,8	1 556,7	
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	36,2	31,4	16
Impôts différés passifs	261,3	262,0	12
Provisions non courantes	559,6	542,0	17
Passifs classés comme détenus à la vente	-	-	
Total	857,1	835,4	
Passifs courants			
Endettement court terme	153,7	127,5	16
Provisions courantes	38,5	44,3	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	629,3	548,2	20
Autres dettes	382,6	303,6	20
Impôts différés passifs	-	-	12
Impôts courants passifs	15,8	-	
Total	1 219,9	1 023,6	
TOTAL PASSIF	3 621,8	3 415,7	

Tableau de variation des capitaux propres

(millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
Au 1er janvier 2009	98,4	10,1	1 459,1	1 567,6	-
Solde du dividende 2008 payé en 2009			(57,8)	(57,8)	-
actifs financiers évalués à la juste valeur (note 10)			(6,9)	(6,9)	-
paiements fondés sur des actions (note 23)			1,2	1,2	-
Autres variations			0,1	0,1	-
Résultat 1er semestre 2009			93,7	93,7	-
Au 30 juin 2009	98,4	10,1	1 489,3	1 597,8	-
Acompte sur dividende 2009 payé en 2009			(54,6)	(54,6)	-
actifs financiers évalués à la juste valeur (note 10)			16,4	16,4	-
paiements fondés sur des actions (note 23)			1,2	1,2	-
Autres variations			(0,1)	(0,1)	-
Résultat 2ème semestre 2009			(4,0)	(4,0)	-
Au 1er janvier 2010	98,4	10,1	1 448,2	1 556,7	-
Solde du dividende 2009 payé en 2010			(54,6)	(54,6)	-
actifs financiers évalués à la juste valeur (note 10)			(1,8)	(1,8)	-
paiements fondés sur des actions (note 23)			1,2	1,2	-
Autres variations			-	-	-
Résultat 1er semestre 2010			43,2	43,2	-
Au 30 juin 2010	98,4	10,1	1 436,3	1 544,8	-

Note : Au 30 juin 2010, les réserves consolidées comprennent une réserve facultative de 353 millions d'euros destinée à compenser d'éventuelles pertes qui pourraient résulter de la baisse de la valeur (FIFO) des stocks.

Tableau des flux de trésorerie

(millions d'euros)

	30-juin-10	Exercice 2009	30-juin-09
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	43,2	89,7	93,7
Part des minoritaires	-	-	-
Plus ou moins values sur cessions / retraits d'actifs	2,6	7,3	7,3
Amortissements et provisions	52,9	138,6	64,4
Capacité d'autofinancement	98,6	235,6	165,5
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	(147,9)	(97,1)	192,6
Flux net de trésorerie d'exploitation	(49,2)	138,5	358,1
Flux de trésorerie d'investissement			
Investissements Raffinage/Distribution (2)	(35,1)	(116,9)	(99,5)
Produit brut des cessions	(2,5)	0,4	(4,1)
Flux de trésorerie d'investissement	(37,6)	(116,5)	(103,6)
Flux de trésorerie de financement			
Dividendes mis en paiement par ESSO SAF	(54,6)	(112,4)	(57,8)
Dividendes reçus des filiales non consolidées	7,9	13,6	7,7
Intérêts reçus	0,3	2,4	1,9
Intérêts payés	(0,7)	(0,7)	(0,5)
Intérêts payés contrat de location financement	(1,1)	-	-
Effet net des variations des taux de conversion	(58,5)	15,0	11,2
Reclassement des flux liés aux activités de financement (3)	52,1	(30,3)	(20,2)
Augmentation de l'endettement (2)	157,2	77,5	-
Diminution de l'endettement	-	-	(199,0)
Flux de trésorerie de financement	102,6	(35,0)	(256,8)
Variation de trésorerie (4)			
Trésorerie d'ouverture	(9,9)	3,1	3,1
Trésorerie de clôture	5,9	(9,9)	0,9
Variation de trésorerie	15,8	(13,0)	(2,2)

(1) : un tableau détaillé de la variation du besoin en fonds de roulement figure en note 18

(2) : les transactions d'investissement et de financement liées aux contrats de location-financement sont exclues du tableau des flux de trésorerie car elles ne requièrent pas de trésorerie

(3) : Cette ligne inclut les flux liés aux activités de financement suivants (en millions d'euros)

- dividendes reçus des filiales non consolidées : (7.9)
- Intérêts reçus : (0.3)
- Intérêts payés : 1.8
- Effet net des variations des taux de conversion : 58.5

(4) Décomposition de la trésorerie nette (en millions d'euros)

	ouverture	clôture
Disponibilités	3,3	6,9
Banques créditrices	(13,2)	(1,0)
Trésorerie nette	(9,9)	5,9

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010)

Généralités

Esso S.A.F. est une société anonyme de droit français cotée à la bourse de Paris (Eurolist, compartiment A). Son siège social se situe Tour Manhattan, La Défense (92 095 Paris la Défense Cedex). L'activité du groupe Esso S.A.F. est concentrée sur la seule branche Raffinage- Distribution de l'industrie pétrolière.

1- Principes comptables

1.1- Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2010 du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les principes comptables appliqués pour les comptes intermédiaires au 30 juin 2010 sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2009, établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. Elles comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les nouveaux textes ou amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010 décrits dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2009, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2010.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés mais applicables ultérieurement ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, dont une liste est donnée en note 26, n'ont pas fait l'objet d'une application par anticipation par le groupe Esso S.A.F. L'impact de ces nouveaux textes sur les comptes du groupe est en cours d'évaluation.

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 août 2010.

1.2- Principes de consolidation

Périmètre

Les comptes consolidés comprennent ceux d'Esso S.A.F. et ceux des deux entités suivantes :

<u>Filiales</u>	<u>No SIREN</u>	<u>Siège social</u>	<u>% de détention</u>
Esso Raffinage S.A.F.	379 914 237	Tour Manhattan 92095 Paris La Défense Cedex	99,99
<u>Activité</u> : Raffinage d'hydrocarbures			
Worex S.N.C.	780 094 983	Parc des Erables 66, route de Sartrouville 78230 Le Pecq	99,99
<u>Activité</u> : Distribution de combustibles liquides et solides			

Ces sociétés étant contrôlées exclusivement, la méthode retenue est celle de l'intégration globale.

Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes consolidés

La consolidation a été effectuée sur la base des comptes individuels au 30 juin 2010. Ces comptes ont fait l'objet de retraitements afin d'être mis en conformité avec les normes IFRS en application des principes décrits dans les notes suivantes.

Résultat

Les résultats internes (dividendes, cessions intragroupe) sont intégralement éliminés.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par l'IAS 21 "effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les écarts résultant de la conversion aux cours de clôture des soldes des transactions concernées sont enregistrés en résultat dans la rubrique "autres produits et charges financiers".

1.3- Principes et méthodes comptables retenus

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels et par les quotas d'émission de gaz à effet de serre octroyés par l'Etat. L'IFRIC n'ayant pas pris de position définitive sur la comptabilisation de ces quotas, le groupe Esso S.A.F. a décidé de comptabiliser en immobilisations incorporelles les quotas d'émission de gaz à effet de serre octroyés par l'Etat à leur valeur d'attribution ou à leur valeur d'achat.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie, principalement constituées par des logiciels, sont amorties sur la durée d'utilité des actifs concernés.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de valorisation annuel, conformément à l'IAS 36 "Dépréciation d'actifs". Une provision est comptabilisée en cas de perte de valeur.

Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Compte tenu de son activité, le groupe Esso S.A.F. est concerné par les dispositions prises par l'Union Européenne visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Pour une période déterminée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2005, puis de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2008, l'Etat attribue aux exploitants des quotas d'émissions et leur délivre chaque année, au cours de la période, une part des quotas attribués. Les quotas sont valables pendant la durée de la période au titre de laquelle ils sont attribués tant qu'ils ne sont pas utilisés. Les quotas alloués pour la première période triennale, et la deuxième période quinquennale, le sont à titre gratuit.

Lors de leur attribution, les quotas d'émissions sont comptabilisés à une valeur nulle en immobilisations incorporelles avec en contrepartie un compte de passif enregistrant les quotas alloués par l'état, ce traitement étant adopté en l'absence de précisions de l'IASB.

Les exploitants doivent, sous peine de sanction, restituer à l'Etat un nombre de quotas égal au total des émissions de gaz à effet de serre produites par les installations.

Il en résulte que les exploitants ayant dépassé le niveau d'émission autorisé doivent acquérir sur le marché les quotas manquants. Dans le cas inverse, ils sont autorisés à céder les quotas excédentaires sur le marché des quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

L'obligation de restituer les quotas entraîne la constatation d'un passif, à hauteur des émissions effectives, évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas détenus à la clôture ou de la valeur de marché pour les quotas non détenus et devant être acquis.

Les achats ou les cessions de quotas destinés à faire face à un manque ou un surplus de quotas sont enregistrés en « autres produits ou charges opérationnels courants ».

Les quotas attribués pour la période quinquennale 2008-2012 sont en réduction de 15% par rapport à ceux délivrés au cours de la précédente période 2005-2007 et inférieurs de 7% à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre sur la précédente période 2005-2007. Les quotas restant à recevoir pour la période 2008-2012 sont identifiés en engagements reçus (note 22).

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 relative aux immobilisations corporelles, le groupe Esso S.A.F. applique la méthode des composants.

Les immobilisations du groupe Esso S.A.F. sont inscrites au bilan consolidé à leur prix d'acquisition diminué des amortissements à l'exception de celles issues de la fusion avec Mobil Oil Française qui ont été estimées à leur juste valeur comme nouveau coût historique à la date de l'apport.

Les coûts liés aux arrêts des raffineries sont immobilisés comme des nouveaux composants au moment où ils sont encourus, amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts et remplacés lors du nouvel arrêt.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement du groupe Esso S.A.F. sont les suivantes:

Constructions	de	20	à	50 ans
Installations industrielles	de	10	à	30 ans
Autres immobilisations corporelles	de	5	à	25 ans

Dépréciation des actifs

Selon l'IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée chaque année lors de l'apparition d'indices de perte de valeur.

Ce test est effectué une fois par an pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Les immobilisations sont regroupées en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité d'une unité est déterminée par référence à une estimation des flux futurs de trésorerie actualisés. Si cette valeur était inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur serait enregistrée pour la différence.

Compte tenu de l'intégration de ses activités, le groupe a retenu l'UGT Raffinage-Distribution.

Contrat de location-financement

Depuis le 17 avril 2009, Esso S.A.F. a pris en affrètement long terme le pétrolier « SAMCO RAVEN » du type « Very Large Crude Carrier » (VLCC), immatriculé au registre international français à la même date. La durée de ce contrat d'affrètement à temps de navire est de 12 ans et 2 mois, soit une échéance en juin 2021. Ce contrat assimilable à un contrat de location-financement a été inscrit à l'actif dans le poste des « immobilisations corporelles », et au passif dans le poste « emprunts et dettes financières » conformément à la norme IAS 17 pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le taux d'actualisation qui a été utilisé est le taux d'emprunt marginal du groupe.

Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par l'IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

Les actifs et passifs financiers non courants du groupe Esso S.A.F. comprennent les participations non consolidées évaluées à leur juste valeur ainsi que des prêts évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Les actifs et passifs financiers courants comprennent les créances et les dettes financières courantes avec les autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil, évalués en juste valeur lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Le groupe Esso S.A.F. ne fait usage d'aucun autre instrument financier.

Actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

L'IFRS 5 prévoit une classification spécifique sur une ligne séparée au bilan réservée aux actifs et passifs non courants destinés à être cédés dans un proche avenir.

Conformément à cette norme, le groupe Esso S.A.F. effectue les reclassements adéquats lorsque les quatre conditions suivantes sont simultanément remplies :

- L'actif est prêt à la vente et ne subit pas de modification significative en vue de sa cession,
- La vente est hautement probable,
- Une estimation raisonnable du prix de vente est connue,
- La vente a de très fortes chances de se concrétiser dans un délai d'un an.

La classification de l'actif ou groupe d'actifs en "actifs non courants destinés à la vente" s'accompagne de l'arrêt de son amortissement et de la mise en place d'un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs à leur prix de vente, sous déduction des coûts de cession. Toute perte donne lieu à la comptabilisation d'une provision. En revanche, les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Stocks et en cours

Les stocks de pétrole brut et de produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les marchandises non pétrolières et matières premières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP). Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport. Les stocks de produits pétroliers issus du raffinage sont valorisés par ventilation du coût global de production entre les différents produits en fonction de leur valeur de marché. Pour les opérations d'échanges de produits réalisées avec les confrères, ou certains achats de pétrole brut, seule la position nette à la clôture est prise en compte dans la variation et la valorisation des stocks.

Les coûts de production comprennent la valeur des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous les frais financiers.

Une dépréciation est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à leur valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de réalisation.

Compte tenu de l'importance de la valeur de ses stocks et des fluctuations des coûts d'approvisionnement, la société calcule un effet prix sur stocks mesurant l'impact estimé de ces fluctuations sur la variation de la valeur des stocks. Cet effet prix sur stocks est calculé à partir d'un coût moyen reflétant le coût de remplacement de la période.

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

Le résultat comptable ajusté des effets stocks permet ainsi de fournir une approche économique du résultat de l'exercice.

Impôts différés

Conformément l'IAS 12 "impôt sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale selon la méthode du report variable. La société présente séparément les actifs courants et non courants et les passifs courants et non courants dans son état de la situation financière. Les actifs (passifs) d'impôts différés sont classés en actifs (passifs) non courants.

Le taux appliqué est, exception faite des plus-values long terme, de 34.43%.

Créances clients, comptes rattachés et autres créances

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité au coût amorti. L'incidence de l'actualisation est prise en compte lorsqu'elle est significative.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au compte de résultat.

Impôts courants

Les impôts courants correspondent aux créances et dettes d'impôts sur les sociétés. Ils sont présentés sur une ligne spécifique du bilan, conformément à la norme IAS 12 "impôts sur le résultat".

Au 30 juin 2010 la société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 5 sociétés.

Disponibilités

La trésorerie excédentaire est placée au sein du Groupe ExxonMobil à des conditions de marché.

Provisions

Provision pour retraites

Les salariés d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.F. perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes à la législation en vigueur en France, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Ces avantages sont offerts à travers un régime à cotisations définies (SOGECAP) et des régimes à prestations définies dont la gestion s'effectue dans le cadre d'Institutions de Gestion de Retraite Supplémentaire (IGRS ESSO, IGRS MOBIL) qui donnent lieu à des provisions au bilan des sociétés concernées.

Dans le cadre du régime à cotisations définies le groupe Esso S.A.F. n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Conformément à l'IAS 19 « avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droit à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ en retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation appliqué pour déterminer les salaires futurs,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel (courbe d'évolution),
- des hypothèses de mortalité,
- des hypothèses de charges sociales,
- l'engagement de retraite est réévalué au moins une fois par an.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses sur le calcul des engagements. Le groupe Esso S.A.F. a décidé de les étaler au compte de résultat en totalité sur la durée moyenne d'activité résiduelle des salariés estimée à 15 ans.

Les principaux autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture partielle des frais annuels de cotisation à la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole pour les retraités,
- le versement de taxes liées aux retraites (incidences de la loi Fillon en particulier).

Provisions pour remise en état des sites

Concernant les installations qu'elles exploitent, la société Esso S.A.F. et ses filiales constituent des provisions pour remise en état des sites, soit pour couvrir une obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif d'une installation, soit pour couvrir des obligations actuelles, qui viendraient à naître en cours d'exploitation, ou qui résulteraient d'une obligation contractuelle, et qui remplissent les critères de provisionnement de l'IAS 37-14.

Passifs éventuels

Lorsqu'une obligation à la date de clôture n'est que potentielle c'est-à-dire ni probable ni certaine, ou lorsque l'échéance d'une obligation et la fiabilité de son évaluation sont imprécises, il s'agit alors d'un passif éventuel non comptabilisé mais dont il est fait mention en annexe lorsque son évaluation s'avère matériellement significative.

Concessions

Le groupe Esso S.A.F. dispose de 63 contrats de concession et/ou de sous-concession (dont 62 concessions sur autoroutes) pour l'exploitation de stations-services. Les actifs s'y rattachant sont inscrits en immobilisations et amortis sur leur durée de vie économique limitée à la durée de vie restante de la concession le cas échéant.

Le concédant ne contrôlant et ne règlementant ni les bénéficiaires ni les prix des services qu'Esso S.A.F. fournit grâce à ses infrastructures, ces contrats de concession n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRIC 12.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe Esso S.A.F. est établi en conformité avec l'IAS 18 "produits des activités ordinaires".

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur. Le chiffre d'affaires comprend les taxes spécifiques sur les produits pétroliers; en revanche il exclut les facturations réciproques entre confrères dans le cadre des échanges économiques de produits. Le solde net de ces opérations fait l'objet d'une inscription au compte de résultat au niveau des variations de stocks.

Contribution Economique Territoriale (CET)

La CET introduite par la loi de finances 2010 réformant la taxe professionnelle et applicable à compter du 1^{er} janvier 2010 est constituée de deux composantes, la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) qui présente des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui est assise sur la valeur ajoutée. Le texte de l'IAS 12 et les délibérations de l'IFRIC n'ayant pas permis de qualifier la CVAE comme un impôt sur les sociétés, il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement sur la qualification de la CVAE.

Le groupe Esso S.A.F. considérant que la CVAE ne peut s'analyser en substance comme un impôt sur le résultat compte tenu que la différence significative entre la valeur ajoutée du groupe et son résultat net, Esso S.A.F. considère la CVAE comme une charge opérationnelle. La CFE est également traitée comme une charge opérationnelle.

Segmentation

L'information sectorielle est présentée suivant la norme IFRS 8 qui requiert la présentation par une entité d'informations financières par segment opérationnel telles que revues régulièrement par le principal décideur opérationnel et pouvant être regroupées par activités présentant des caractéristiques similaires qui permettent d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles cette entité se livre et

des environnements économiques dans lesquels elle opère. Le Président Directeur Général d'Esso S.A.F. est le principal décideur opérationnel au sens de la norme.

Les opérations du groupe Esso S.A.F. sont présentées dans un seul secteur Raffinage-Distribution comme indiqué dans la note 21 sur l'information sectorielle.

Information sur les transactions avec les parties liées

L'information concerne

- les opérations correspondant aux transactions commerciales conclues entre :
 - le groupe Esso S.A.F. et les sociétés consolidées par ExxonMobil au niveau mondial,
 - le groupe Esso S.A.F. et ses principales filiales non consolidées,
- les opérations avec les dirigeants du groupe Esso S.A.F. Compte tenu de l'organisation du groupe, l'information concerne les membres du conseil d'administration d'Esso S.A.F., faisant partie du personnel salarié ou recevant des jetons de présence.
- Les paiements fondés sur des actions (norme IFRS 2). L'information concerne certains employés des sociétés du groupe Esso S.A.F.

2- Faits significatifs de la période

Cession par ExxonMobil France Holding (EMFH) de sa part dans la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD) le 30 juin 2010 et cessation de l'accord de façonnage avec Esso S.A.F.

Le 27 novembre 2009, EMFH a signé un accord prévoyant la cession de sa part de 60% dans la SRD à COLAS SA, filiale à 97% du groupe Bouygues, qui avait annoncé en février 2009 son intention d'acheter 100% de la SRD.

La SRD est une usine spécialisée dans la fabrication de spécialités (huiles de base, paraffines, bitumes...) et de fuels lourds, essentiellement à partir de résidu atmosphérique, et qui effectue des opérations de façonnage pour le compte de ses actionnaires.

EMFH avait mis à disposition ses droits à traitements chez la SRD à Mobil Oil Française, fusionnée en 2003 avec Esso S.A.F. ; le contrat de façonnage a été ensuite reconduit avec Esso S.A.F. le 20 Octobre 2005. La cession par EMFH de ses parts dans la SRD, effective le 30 Juin 2010, a conduit à la cessation de ce contrat de façonnage à la même date, en ligne avec la stratégie d'ExxonMobil et d'Esso S.A.F. orientée vers la production et la vente de produits à large distribution dans un marché global.

Au premier semestre 2010 la production d'Esso S.A.F. traitée par la SRD s'est élevée à 206 kt principalement en huiles de base destinées à l'exportation, bitumes vendus sur le marché français et européen et fuels lourds. La cessation de ce contrat de façonnage n'aura pas d'impact matériel sur les comptes d'Esso S.A.F.

Projets de modification d'organisations au sein d'Esso S.A.F.

Des consultations du Comité d'établissement d'Esso S.A.F. ont eu lieu ou sont toujours en cours concernant plusieurs projets de réorganisation concernant le Centre Technique Lubrifiants de Port-Jérôme- Gravenchon et certaines directions du siège social, qui conduiraient à la suppression de 57 postes d'ici mi-2012. Des plans de sauvegarde de l'emploi s'appuyant notamment sur la possibilité de départs volontaires seront mis en place pour faciliter la mise en œuvre de ces projets. Le coût net estimé de ces réorganisations s'élève à 4.9 M€ pour Esso S.A.F. et a été provisionné dans les comptes arrêtés au 30 juin 2010.

Ces projets traduisent la poursuite des efforts d'optimisation des activités de la Société dans un contexte particulièrement difficile pour les activités de Raffinage-Distribution.

3- Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes.

Compte de Résultat consolidé

4- Chiffre d'affaires

(millions d'euros)

	30-juin-10	30-juin-09
Ventes de biens	5 954,6	4 581,9
Prestations de services	144,0	151,2
TOTAL	6 098,6	4 733,1

Les ventes de biens correspondent à des ventes de pétrole brut et de produits pétroliers.

5- Achats consommés et charges externes

(millions d'euros)

	30-juin-10	30-juin-09
Achats consommés	(4 798,9)	(3 296,0)
Variation de stocks	334,0	259,6
Charges externes	(411,2)	(431,1)
TOTAL	(4 876,1)	(3 467,5)

Les achats consommés correspondent principalement aux achats de pétrole brut et de produits pétroliers.

6- Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent notamment les charges de restructuration, constituées de coûts de plans sociaux, ainsi que des éléments non récurrents significatifs et inhabituels. La charge de 4.9 M€ constatée au 30 juin 2010 concerne uniquement des coûts de plans sociaux.

7- Autres produits et charges financiers

(millions d'euros)

	30-juin-10	30-juin-09
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0,0	1,7
Dividendes versés par les filiales non consolidées	7,9	7,7
Intérêts versés par les filiales non consolidées	0,3	0,2
Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés	0,0	0,0
Ecart de change positifs	92,0	84,5
Autres produits financiers	0,0	0,0
Total produits financiers	100,2	94,1
Charge d'intérêts de contrat de location-financement	(1,1)	(0,4)
Coût de l'endettement financier brut	(0,2)	-
Intérêts versés aux filiales non consolidées	(0,3)	(0,3)
Ecart de change négatifs	(150,4)	(73,7)
Autres charges financières	(0,2)	(0,3)
Total charges financières	(152,3)	(74,7)
Résultat financier	(52,1)	19,4

8- Impôts courants et différés

(millions d'euros)

	30-juin-10	30-juin-09
Bénéfice net avant impôts et intérêts minoritaires	62,9	135,9
Charge d'impôt théorique	(21,7)	(46,8)
Incidence		
- des créances d'impôts provenant des filiales d'ESAF	-	-
- des charges et produits non taxables	3,1	3,5
- des crédits d'impôt	-	1,7
- divers	(1,1)	(0,7)
Charge d'impôt réelle des activités poursuivies	(19,7)	(42,2)
<i>Dont :</i>		
Charge d'impôt courant	(34,9)	(43,0)
Charge d'impôt différé	15,2	0,8

Note : Il n'existe aucune perte fiscale au 30-06-2010

Bilan consolidé

9- Tableau de variation des immobilisations et amortissements

La situation au 30 juin 2010 est la suivante :

(millions d'euros)

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur en début de période	Acquisitions de la période	Cessions Mises hors service	Valeur en fin de période
Immobilisations incorporelles				
Valeur brute	126,4	1,6	(4,4)	123,6
Amortissements/Dépréciation	(45,6)	(2,1)	4,8	(42,9)
Valeur nette	80,8	(0,5)	0,4	80,7
Immobilisations corporelles				
Valeur brute	2 531,2	33,6	(10,4)	2 554,3
Raffinage (1)	1 890,8	29,0	(0,1)	1 919,7
Distribution	640,4	4,6	(10,4)	634,6
Amortissements	(1 389,6)	(54,9)	9,9	(1 434,6)
Raffinage (1)	(1 003,7)	(37,5)	0,1	(1 041,1)
Distribution	(385,9)	(17,4)	9,8	(393,5)
Valeur nette	1 141,5	(21,3)	(0,5)	1 119,7

(1) dont immobilisations acquises par contrat de location-financement pour une valeur nette en fin de période de 34.2M€

Note : Le groupe n'a pas d'immobilisations classées comme actifs détenus à la vente au 30 juin 2010.

10- Actifs financiers non courants et courants

10- 1 Actifs financiers non courants

La situation au 30 juin 2010 est la suivante :

(millions d'euros)

Actifs financiers	31-déc-09	Reclassement	Variation de la juste valeur (1)	30-juin-10
Actifs financiers disponibles à la vente	1,3			1,1
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par contrepartie en capitaux propres	130,4	-	(1,8)	128,6
Créances sur filiales et participations non consolidées	3,0			3,0
Prêts	0,9			0,4
Autres immobilisations financières	0,6			0,5
Total	136,1	-	(1,8)	133,6

(1) La variation de la revalorisation à la juste valeur est comptabilisée en capitaux propres après déduction de l'impôt différé correspondant

10-2 Tableau des filiales et participations du groupe Esso S.A.F.

(milliers d'euros)

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital social	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (2)	Quote part du capital détenu (%)	Valeurs comptes sociaux des titres	Méthode de revalorisation	Valeurs comptes consolidés des titres (1)	Chiffre d'affaires de l'exercice (2)	Bénéfice (ou perte) de l'exercice (2)	Dividendes encaissés par la société en 2010 (solde 2009)
Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Esso SAF									
1- Filiales (+ de 50% du capital détenu par Esso SAF ou Esso Raffinage SAF)									
- Société des stockages Pétroliers du Rhône (SPR)	1 373	3 287	50	1 372	M (B,D)	3 400	4 066	70	-
2- Participations (10 à 50% du capital)									
- Raffinerie du midi	3 432	10 875	33	2 790	M (B,D)	9 500	15 050	1 112	370
- Société des transports pétroliers par pipelines (TRAPIL)	13 200	6 565	17	8 760	M (A,C,D)	42 400	143 774	25 289	2 028
- Société du Pipeline Méditerranée-Rhône (SPMR)	4 500	4 782	14	867	M (A,C,D)	18 500	64 183	14 100	1 233
- Société pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA)	167	11 896	34	2 592	B	1 000	9 444	(1 536)	-
- Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA)	1 152	2 403	33	554	B	35 000	32 961	11 046	408
- Société de Gestion des Produits Pétroliers (SOGEP)	12 443	5 391	37	4 978	M (B,D)	4 400	5 752	162	-
- Docks des Pétroles d'Ambès (DPA)	748	5 139	10	162	M (B,D)	900	16 204	12	-
- Dépôts de Pétrole Côtiers (DPC)	636	6 216	26	426	M (B,D)	6 100	10 080	1 850	-
- Société Havraise de Manutention des Produits Pétroliers (SHMPP)	190	4 310	15	655	B	4 900	13 256	3 620	383
- Groupement Pétrolier de Saint Pierre des Corps (GPSPC)	330	2 690	10	381	B	1 100	5 169	991	-
- Groupement Pétrolier du Val de Marne (GPVM)	8	2 306	50	4	B	1 100	4 219	583	-
- Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine (SPLRL)	1 120	1 309	43	960	B	300	4 362	358	-
TOTAL				24 501		128 600			4 422

Les données relatives aux filiales et participations détenues à +20% par le groupe Esso S.A.F. ne sont pas jugées significatives au regard du périmètre de consolidation du groupe Esso S.A.F. Sur la base de données 2009, ces filiales et participations représentent seulement 2.8% de l'actif total du groupe Esso S.A.F., 1.3% du chiffre d'affaires.

(1) Valeurs dans les comptes consolidés des titres de participation :

L'impact pour le groupe de la norme IAS 39 concerne la revalorisation à la juste valeur de certaines participations non consolidées. Ce mode de valorisation est considéré par le groupe comme répondant le mieux à sa stratégie d'investissement industriel. Les valeurs ont été déterminées soit

- sur la base de l'actualisation à l'infini du dividende historique moyen ou des dividendes prévus sur les 3 années à venir (en fonction des données disponibles) - méthode (A)
- sur la base de l'actualisation à l'infini des flux de trésorerie prévus sur 4 à 12 années à venir (en fonction des données disponibles) - méthode (B)
- sur la base de l'EBITDA – méthode (C)
- par référence à des transactions réelles - méthode (D)
- par une combinaison des méthodes ci-dessus - méthode (M).

La méthode (A) est utilisée pour les participations présentant un résultat et un dividende stables ou en progression régulière, et pour lesquelles il n'y a pas de transaction récente ou de prévisions de cash-flows. Le choix d'une période de 3 ans pour le dividende historique moyen est guidé par le caractère représentatif du dividende moyen qui en découle. Au 30 juin 2010, le taux d'actualisation retenu est de 6.74% contre 6.91% fin 2009.

L'actualisation des flux futurs de trésorerie est faite d'après une prévision à 4-12 ans (en fonction des données disponibles) puis extrapolée pour la valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est égal au coût moyen pondéré du capital après impôts de la société concernée et varie entre 5.46% et 6.78%.

(2) Données financières de l'exercice 2009

11- Créances financières court terme

Ce poste, dont le solde s'élève à 33 M€ au 30 juin 2010 (147 M€ au 31 décembre 2009) correspond aux créances financières courantes du groupe Esso S.A.F. sur d'autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil.

Elles résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou de prêt court terme. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux variables sur une référence EONIA.

12- Tableau de variation des impôts différés

(millions d'euros)

Impôts différés	30-juin-10		31-déc.-09	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Impôts différés non courants				
Impôts différés sur les provisions réglementées		146,6		140,5
Impôts différés sur les décalages temporaires	21,4		10,9	
Impôts différés sur les immobilisations corporelles et incorporelles		58,8		64,9
Impôts différés sur les participations		1,9		1,9
Impôt différé sur les provisions pour retraites	197,2		193,2	
Impôt différé sur les provisions pour inspections metal (annulation)		54,0		54,7
Total	218,6	261,3	204,1	262,0

L'ensemble des impôts différés est présenté dans la rubrique « Impôts différés non courants »

13- Détail des stocks

(millions d'euros)

Stocks	30-juin-10	31-déc-09
Pétrole brut	575,4	300,8
Produits intermédiaires et finis	634,4	589,6
Autres	31,1	32,1
Total (net)	1 240,9	922,5

En tant qu'opérateur pétrolier, le groupe Esso S.A.F. est soumis à l'obligation de stockage stratégique. Le coût des stocks détenus par le Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers (CPSSP) est couvert par une redevance payée par tous les opérateurs pétroliers. Le montant de la charge comptabilisée au cours du premier semestre 2010 s'élève à 10 M€

14- Détail des créances clients et autres créances

(millions d'euros)

Créances clients et comptes rattachés	30-juin-10	31-déc-09
Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	394,3	332,8
Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil	261,3	238,1
Total	655,6	570,9

(millions d'euros)

Autres créances	30-juin-10	31-déc-09
Autres créances non courantes		
Commission Européenne (1)	20,0	20,0
Total	20,0	20,0
Autres créances courantes		
Personnel	0,8	0,7
Taxe exceptionnelle PHP (2)	-	36,8
Etat et collectivités	50,3	33,9
Débiteurs divers	24,3	32,0
Charges constatées d'avance	37,3	38,6
Total	112,7	142,0
Total	132,7	162,0

(1) remboursement attendu dans le cadre de la procédure d'appel avec la Commission Européenne (confère paragraphe 25.4)

(2) taxe exceptionnelle assise sur la Provision pour Hausse des Prix (PHP) inscrite aux bilans (comptes sociaux) des exercices 2002 à 2007. Cette taxe acquittée en avril 2009 sans impact sur le résultat peut être imputée sur l'impôt à payer par la société l'année au cours de laquelle la PHP est réintégrée ou au cours des deux exercices suivants. La PHP ayant été reprise par anticipation en 2008, la taxe exceptionnelle de 36.8 M€ inscrite au bilan d'Esso S.A.F. au 31 décembre 2009 a été imputée sur le solde de l'impôt 2009 payé en 2010.

15- Information sur le capital

Au 30 juin 2010, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7.65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière.

Au 30 juin 2010, ces actions étaient détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82.89%.

Gestion du capital

Esso S.A.F. n'est pas soumise à des contraintes spécifiques concernant son capital. Le montant des capitaux propres peut être fortement modifié à la hausse comme à la baisse par la variation des prix du pétrole brut en fin de période en raison du mode de comptabilisation des stocks suivant la méthode FIFO (first-in, first-out) retenue pour les comptes publiés suivant les normes IFRS et de la forte volatilité des prix du pétrole brut d'une année sur l'autre.

Le groupe Esso S.A.F. a une dette financière nette de 150 M€ à la fin juin 2010. Les engagements de retraite ne sont pas externalisés et sont portés au bilan consolidé.

Esso S.A.F. n'a aucun programme de rachat d'actions propres et la participation du groupe ExxonMobil dans Esso S.A.F. est restée inchangée à 82.89% depuis la fusion entre Esso S.A.F. et Mobil Oil Française en 2003.

La société n'émet pas de titres à caractéristiques particulières de type titre subordonné, obligation convertible ou plus généralement d'instrument dilutif. Elle n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre.

L'assemblée générale des actionnaires d'Esso S.A.F. n'a pas accordé de délégation au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Le dividende ordinaire par action a été de 8,5 € en 2008 et 2009.

16- Passifs financiers

16-1 Emprunts et dettes financières

(millions d'euros)

Endettement long terme	30-juin-10	31-déc-09
Contrat de location-financement (1)	36,2	31,4
Total	36,2	31,4

(1) Contrat de location-financement, émis en dollar, mis en place pour le pétrolier « SAMCO RAVEN » pris en affrètement long terme à compter du 17 avril 2009. Le montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe des paiements au titre de la location convertis au taux du dollar au 30 juin 2010, soit 1.2271 (\$/€). Au 31 décembre 2009, le taux du dollar était de 1.4406 (\$/€).

La société n'a pas recours à d'autre financement long terme ou à des emprunts obligataires.

16-2 Endettement court terme

(millions d'euros)

Endettement court terme	30-juin-10	31-déc-09
Compte groupe passif financier (1)	137,9	98,6
Avance	12,0	12,0
Contrat de location financement	2,8	3,8
Banque créditrice	1,0	13,2
Total	153,7	127,5

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base du taux EONIA.

16-3 Contrat de location-financement

(millions d'euros)

Contrat de location-financement	Redevances payées (1)		Redevances restant à payer (1)		
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ de 5 ans
Immobilisations corporelles Raffinage	3,1	6,3	4,9	21,1	25,5
Total	3,1	6,3	4,9	21,1	25,5

(1) les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dus

17- Tableau de variation des provisions

La situation au 30 juin 2010 est la suivante :

(millions d'euros)

Provisions courantes et non courantes	Valeur brute au début d'exercice	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Paiements de la période	Valeur brute en fin de période
Provisions non courantes					
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1)	524,9	36,6	(21,8)	-	539,7
Provisions pour restructurations	-	4,9	-	-	4,9
Provisions pour remise en état des sites	7,6	1,6	-	(0,3)	8,9
Autres provisions non courantes (2)	9,4	0,7	(4,1)	-	6,0
Total provisions non courantes	542,0	43,8	(25,9)	(0,3)	559,6
Provisions courantes					
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1)	39,7	18,8	-	(21,8)	36,7
Provisions pour restructurations	2,1	0,0	-	(0,8)	1,3
Autres provisions courantes (2)	2,5	0,0	(2,1)	-	0,4
Total provisions courantes	44,3	18,9	(2,1)	(22,6)	38,5
Total provisions	586,3	62,7	(28,0)	(22,9)	598,1

(1) le détail du poste figure en note 19.

(2) Les autres provisions comprennent des provisions pour litiges et charges diverses

18- Tableau de variation du besoin en fonds de roulement

(millions d'euros)

Variation du Besoin en Fonds de Roulement	1er semestre 2010		Note
	Besoins	Dégagements	
Variations des actifs			
Actifs financiers		2,5	
Stocks	(318,4)		13
Créances clients et comptes rattachés	(84,7)		14 & 25
Autres créances		29,3	14
Impôts courants actifs		47,5	
Variations des passifs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		81,1	20
Autres dettes		79,0	20
Impôts courants passifs		15,8	
Total	(403,1)	255,2	
Variation du besoin en fonds de roulement	(147,9)	-	

19- Engagements de retraite et assimilés

19-1 Nature des engagements

(millions d'euros)

Engagements de retraite et assimilés comptabilisés	30-juin-10	31-déc-09	31-déc-08	31-déc-07	31-déc-06
Engagements de retraite	527,0	516,6	494,3	469,0	460,2
Médailles du travail	3,8	3,6	3,1	3,0	3,4
Contribution aux frais de mutuelle	29,2	27,8	22,3	22,9	22,0
Taxation des régimes de retraite supplémentaires (loi Fillon)	16,4	16,6	16,6	17,6	15,2
Total	576,4	564,6	536,3	512,4	500,8

19-2 Engagements de retraite

Les salariés d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.F. bénéficient de complément de retraites qui sont versés trimestriellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées une fois au moment du départ à la retraite.

Le groupe offre ces avantages à travers des régimes à cotisations définies et à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge correspondant aux primes versées est prise en compte en résultat de l'exercice.

Les engagements de retraite présentés dans les comptes consolidés du groupe concernent les engagements des régimes à prestations définies. La gestion de ces régimes n'est pas externalisée.

A - Hypothèses retenues

Le calcul des engagements de retraite intègre :

- un taux d'actualisation financière de 4,25 % (taux de référence utilisé : Obligations d'entreprises « AA ») ;
- un taux d'inflation de 2% pour déterminer les salaires futurs et des hypothèses d'augmentations individuelles ;
- des hypothèses de mortalité basées sur les tables générationnelles hommes/ femmes publiées par l'INSEE (TGHF 2005).

Sensibilité des hypothèses : la variation de 0,5 point des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation - taux d'inflation) entraînerait une variation des engagements de l'ordre de 7%.

Les hypothèses retenues par le Groupe font périodiquement l'objet d'une revue par un actuinaire indépendant. La dernière revue a été effectuée pour le calcul des engagements au 31 décembre 2009.

B - Evolution sur l'exercice

Les charges de retraite au 30 juin 2010 sont ventilées comme suit :

(millions d'euros)

Engagements de retraite	Paiements	Engagement total	Ecarts actuariels (1)	Engagement comptabilisé
au 31-12-2009		743,3	(226,8)	516,6
Droits supplémentaires acquis		5,6		5,6
Actualisation de la période		19,0		19,0
Paiements au 30 juin 2010	21,8	(21,8)		(21,8)
Ecarts actuariels au 30 juin 2010		54,0	(54,0)	-
Etalement des écarts actuariels			7,6	7,6
au 30-06-2010		800,2	(273,3)	527,0

(1) Les écarts actuariels de début d'exercice sont étalés au compte de résultat sur 15 ans. Le groupe n'applique pas la méthode dite « du corridor ».

C- Paiements prévisionnels 2010

Les prestations définies à verser aux bénéficiaires au cours de l'exercice 2010 sont évaluées à 44 millions d'euros.

Les montants à verser pour le régime à cotisations définies sont estimés à 3 millions d'euros.

20- Détail des fournisseurs et autres dettes

(millions d'euros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30-juin-10	31-déc-09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	233,4	183,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés groupe ExxonMobil	395,9	364,8
Total	629,3	548,2

(millions d'euros)

Autres dettes courantes	30-juin-10	31-déc-09
Dettes fiscales et sociales (1)	249,1	242,4
Subventions	1,6	1,6
Dividendes à verser	54,6	-
Créditeurs divers	77,1	59,4
Produits constatés d'avance	0,2	0,2
Total	382,6	303,6

(1) Hors impôts courants passifs

Autres informations

21 – Information sectorielle par activité

21-1 Secteur opérationnel

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux lignes de produits distinctes, Carburants et Combustibles d'une part et Lubrifiants et Spécialités d'autre part, qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires.

Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

21-2 Secteur géographique

Chiffres d'affaires

(millions d'euros)

Chiffre d'affaires	30-juin-10	30-juin-09
France	4 907	3 915
Exportations	1 192	818
TOTAL CONSOLIDE	6 099	4 733

Actifs

Les acquisitions d'actifs incorporels et corporels du groupe Esso S.A.F. concernent exclusivement la France.

Les actifs du secteur d'activité Raffinage-Distribution sont principalement localisés en France, à l'exception des créances commerciales du groupe Esso S.A.F. détenues sur les autres sociétés étrangères affiliées au groupe ExxonMobil. Ces créances commerciales sont évaluées à 247 millions d'euros au 30 juin 2010.

21-3 Information sur les produits et services

La répartition du chiffre d'affaires est indiquée en page 4 de ce présent rapport - Chiffre d'Affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

21-4 Information sur les clients

Contributions au chiffre d'affaires au 30 juin 2010 :

(millions d'euros)

Repartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients	30-juin-10	30-juin-09
Groupe ExxonMobil	1 790	1 318
Autres sociétés pétrolières	651	289
Autres clients (1)	2 820	2 252
Ventes de produits et services hors taxes	5 260	3 827
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	838	906
Chiffre d'affaires (hors TVA)	6 099	4 733

(1) aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires

22- Engagements hors bilan

22-1 Engagements donnés

(millions d'euros)

Engagements donnés	30-juin-10	31-déc-09
Retraites du personnel (1)	273	227
Contrat Air Liquide (2)	85	89
Autres engagements donnés (3)	40	53
Total	398	368

(1) L'engagement correspond aux écarts actuariels que le groupe Esso S.A.F. amortit sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés.

(2) Ce montant correspond à un engagement de paiement d'un terme fixe vis-à-vis d'Air Liquide dans le cadre de contrats d'achat d'hydrogène, d'oxygène et d'azote sur le site de Port-Jérôme-Gravenchon. Ces contrats ont été signés en 2004 (hydrogène) et 2007 (oxygène et azote) pour une durée respective de 20 ans et 10 ans.

(3) Les autres engagements donnés comprennent des garanties bancaires émises pour le compte du groupe Esso S.A.F. et l'engagement implicite du groupe sur des emprunts contractés par des participations non consolidées de type GIE ou SNC.

22.2 Engagements reçus

(millions d'euros)

Engagements reçus	30-juin-10	31-déc-09
Crédits d'enlèvement en douane	341	341
Total	341	341

Par ailleurs le groupe couvre sélectivement une partie de ses encours clients par des garanties tiers ou bancaires.

D'autres engagements reçus par le groupe, fermes ou conditionnels, dans le cadre d'exécution contractuelle ou de cession d'actifs, ne sont pas jugés matériellement significatifs par la Direction.

22.3 Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Les quotas d'émissions restant à recevoir au titre de la période quinquennale 2008-2012 s'établissent à 6 315 KT.

(milliers de tonnes)

Quotas d'émissions de gaz à effet de serre	quotas à recevoir
année 2011	3 158
année 2012	3 157
Total quotas à recevoir années 2011 à 2012	6 315

Les quotas de CO2 alloués et émis par les deux raffineries pour les trois premières années de cette même période quinquennale sont les suivants :

(milliers de tonnes)

Quotas d'émissions de gaz à effet de serre	quotas alloués	quotas restitués
année 2008	3 158	3 249
année 2009	3 158	2 906
année 2010	3 158	
Total années 2008-2010	9 474	6 155

23- Informations sur les parties liées

Opérations avec les sociétés affiliées au groupe Exxon Mobil Corporation

Les produits et les charges du groupe Esso S.A.F. comprennent les résultats d'opérations conclues avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal des activités des sociétés du groupe et se rapportent à des opérations commerciales et de prestations de services.

Ces opérations, conclues à des conditions courantes, ont porté principalement sur la facturation de frais de transport, de personnel détaché et de prestation de services dans les domaines de l'informatique, de la recherche, de services administratifs et commerciaux partagés et de produits financiers correspondant à la rémunération des créances et dettes financières avec les sociétés du groupe.

Les montants comptabilisés au premier semestre 2010 sont les suivants :

(millions d'euros)

Produits/charges premier semestre 2010	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Achats de produits pétroliers	(4 139)	(4 139)	
Achats de services	(56)	(28)	(27)
Achats de fournitures et utilités	(64)	(56)	(8)
Ventes de produits pétroliers	1 691	1 645	45
Prestation de services	99	92	7
Charges financières	(0)	(0)	
Produits financiers	2	2	

(millions d'euros)

Bilan au 30-06-2010	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Dettes commerciales	(396)	(384)	(12)
Créances commerciales	261	250	11
Dettes financières	(153)	(147)	(6)
Créances financières	33	17	16

(1) Sociétés extérieures au groupe Esso S.A.F. et consolidées par le groupe ExxonMobil

(2) Principales filiales non consolidées du groupe Esso S.A.F.

A titre de comparaison, les montants comptabilisés en 2009 étaient les suivants :

(millions d'euros)

Produits/charges premier semestre 2009	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Achats de produits pétroliers	(2 751)	(2 751)	
Achats de services	(53)	(30)	(24)
Achats de fournitures et utilités	(67)	(57)	(10)
Ventes de produits pétroliers	1 219	1 195	24
Prestation de services	99	91	8
Charges financières	(0)	(0)	
Produits financiers	2	2	

(millions d'euros)

Bilan au 31-12-2009	Total	Sociétés du groupe ExxonMobil (1)	Filiales/participations du groupe (2)
Dettes commerciales	(365)	(357)	(8)
Créances commerciales	238	226	12
Dettes financières	(114)	(108)	(7)
Créances financières	147	137	10

(1) Sociétés extérieures au groupe Esso S.A.F. et consolidées par le groupe ExxonMobil

(2) Principales filiales non consolidées du groupe Esso S.A.F.

Engagements donnés à des filiales et participations non consolidées

Les engagements donnés par le groupe Esso S.A.F. à des filiales et participations non consolidées s'élevaient à 21 M€ au 30 juin 2010 (29 M€ au 31 décembre 2009)

Opérations avec les dirigeants

Le montant des rémunérations et des avantages de toute nature versés par Esso S.A.F. à ses mandataires sociaux au cours du premier semestre 2010 était de 147 K€ (156 K€ au premier semestre 2009). Au 30 juin 2010, l'engagement du groupe Esso S.A.F. au titre des retraites des mandataires sociaux salariés ou anciens salariés était de 5 279 K€ (4 678 K€ au 31 décembre 2009).

Paiements fondés sur des actions

Des paiements sous forme d'actions ou unités d'actions d'ExxonMobil Corporation sont effectués à certains employés des sociétés du groupe Esso S.A.F.

Ces attributions d'actions ou unités d'actions par ExxonMobil sont pris en compte par le groupe Esso S.A.F. conformément à la norme IFRS2, paiements fondés sur des actions. La charge correspondante est déterminée à partir du montant des attributions valorisées au prix de marché de l'action ExxonMobil converti en euros le jour de l'attribution et étalée sur la période d'acquisition des actions.

Le groupe Esso S.A.F. ne supporte pas la charge réelle de ces paiements en actions par ExxonMobil qui sont comptabilisés comme une contribution en capital. L'application de l'IFRS 2 est donc sans impact sur

les capitaux propres du groupe après prise en compte du résultat de l'exercice comme cela est détaillé dans le tableau d'analyse de variations des capitaux propres page 10.

Au titre du premier semestre 2010 la charge ainsi calculée s'élève dans les charges de personnel du groupe Esso S.A.F. à un montant de 1.2 M€(1.2 M€au premier semestre 2009).

24- Effectif moyen du groupe Esso S.A.F.

	Effectif salarié		Effectif mis à disposition de l'entreprise	
	1er semestre 2010	Année 2009	1er semestre 2010	Année 2009
Cadres	574	561	44	56
Agents de maîtrise, employés et techniciens	1 293	1 301	44	74
Ouvriers	167	159	1	3
TOTAL	2 034	2 021	89	133

L'effectif salarié comprend les titulaires, les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors du groupe Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif « détaché » par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.

25- Risques et litiges

25-1 Risques de marché

Taux de change

Le groupe Esso S.A.F. est exposé au risque de change entre le dollar et l'euro, principalement dans le cadre de ses achats de pétrole brut et d'exportations de produits raffinés dont les ventes sont généralement libellées en dollars.

Le groupe ne fait pas appel à des instruments financiers de couverture, mais s'efforce d'une part d'amortir les fortes variations de cours en étalant ses achats de dollars dans le temps et d'autre part de répercuter le plus rapidement possible à la hausse comme à la baisse les impacts des fluctuations de change dans sa structure de prix.

En particulier, les transactions en dollars avec le groupe ExxonMobil sont regroupées dans un compte de compensation qui est l'objet d'un règlement mensuel pour lequel les achats de dollars sont étalés sur le mois suivant.

La position moyenne pour le premier semestre 2010 est un passif net de 252 millions d'euros équivalents (convertie au taux de change constaté sur la période de 1 euro = 1,32 dollars US pour le premier semestre 2010) qui traduit la position d'importateur du groupe, compte tenu de ses achats de pétrole brut.

(millions d'euros équivalents)

	1er semestre 2010	Année 2009
Actifs	364	178
Passifs	(616)	(393)
Position nette moyenne	(252)	(215)

Matières premières

Le groupe est exposé aux fluctuations des cours du pétrole brut et des produits pétroliers cotés sur les marchés internationaux. Esso S.A.F. ne réalise que des transactions sur le marché physique, à l'achat ou à la vente, à des conditions normales de marché suivant la qualité des bruts achetés ou la nature des

produits pétroliers négociés, de façon régulière et planifiée suivant les besoins opérationnels de ses raffineries et l'optimisation de la gestion de sa production et de ses stocks.

Le groupe n'intervient pas sur les marchés à terme du pétrole brut et des produits pétroliers ni utilise de produit dérivé dans ce domaine, que ce soit pour couvrir ses transactions d'achat ou de vente ou encore ses produits en stock.

Les variations de prix des produits pétroliers, par la variation induite de la valeur des stocks évalués à leur juste valeur suivant la méthode FIFO retenue par le groupe, ont aussi un impact important sur ses résultats et la structure de son bilan comptable.

Ainsi, la hausse des cours du pétrole brut au cours du premier semestre 2010 a entraîné une hausse significative de la valeur des stocks de produits pétroliers du groupe Esso S.A.F. par rapport à leur valeur au 31 décembre 2009. De 891 millions d'euros fin 2009, la valeur des stocks de produits pétroliers est passée à 1210 millions d'euros fin juin 2010 traduisant l'effet conjugué de la hausse des cours et des quantités en inventaire. Le groupe calcule des effets stocks qui comprennent d'une part l'effet prix sur stock, qui mesure l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part la dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires. Au 30 juin 2010, ces effets stocks sont positifs pour 105 millions d'euros.

Par rapport à ces fortes fluctuations de la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. adopte une gestion prudente et dispose de ressources pour faire face à une baisse éventuelle de la valeur de ses inventaires. Ainsi en 2009, dans un contexte haussier des cours du pétrole brut, la partie du résultat net d'Esso S.A.F. correspondant à la revalorisation des stocks a été mise en réserve. Le montant de la réserve facultative ainsi constituée est de 353 millions d'euros au 30 juin 2010.

(millions d'euros)

Variation de la réserve facultative pour fluctuation des cours	au 30 juin 2010	année 2009	année 2008	année 2007	année 2006
Montant de la réserve début de période	217	349	224	224	-
Affectation à la réserve	136	-	125	-	224
Prélèvement sur la réserve	-	(132)	-	-	-
Montant de la réserve fin de période	353	217	349	224	224

Taux d'intérêts

Les actifs et les passifs financiers du groupe consolidé donnant lieu à versement ou perception d'intérêts sont essentiellement des prêts et/ou emprunts à taux variable à moins d'un an vis à vis de sociétés du groupe ExxonMobil.

Ces actifs et passifs financiers se décomposent comme suit :

(millions d'euros)

	30-juin-10		31-déc.-09	
	< à 1 an	> à 1 an	< à 1 an	> à 1 an
Passifs financiers	(154)	(36)	(128)	(31)
Actifs financiers	33		147	
Disponibilités	7		3	
Position nette financière	(114)	(36)	22	(31)

Les passifs financiers comprennent un contrat de location-financement, émis en dollar, d'un montant équivalent à 39 millions d'euros mis en place pour l'affrètement à long terme du pétrolier « SAMCO RAVEN ». Ce montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe ExxonMobil, des paiements au titre de la location. La partie long terme du contrat de location-financement s'élève à 36 millions d'euros au 30 juin 2010.

Les actifs financiers concernent des prêts en compte courant consentis à des sociétés du groupe ExxonMobil en France ou à l'étranger non consolidées avec Esso S.A.F. La variation de la position financière s'explique par le besoin en fonds de roulement de l'activité courante.

Compte tenu du taux d'intérêt moyen de rémunération des excédents (proche de l'EONIA, soit 0,347% en moyenne sur le premier semestre 2010), la sensibilité du résultat financier au 30 juin 2010 à une fluctuation de + 0,5% / -0,5 % sur les taux est de l'ordre de +/- 1 million d'euros.

Les marges de crédit appliquées au taux offert à Esso S.A.F. et ses filiales par le groupe ExxonMobil sont revues périodiquement en fonction des conditions de marché applicables à des sociétés ayant une structure de bilan comparable à Esso S.A.F.

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture de taux d'intérêts.

25-2 Risques de crédit

Risques clients et fournisseurs

Le groupe est exposé au risque de crédit client dans le cadre de ses activités opérationnelles comme détaillé dans le tableau ci-après. Il couvre sélectivement une partie de ses encours clients, hors groupe ExxonMobil, par des garanties tiers ou bancaires. Au premier semestre 2010, les pertes de crédit client du groupe consolidé Esso S.A.F. s'élèvent à 0.3 M€, soit 0.004 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 1.3 M€ au premier semestre 2009, soit 0.03 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Au 30 juin 2010 la balance âgée des créances clients et comptes rattachés était la suivante :

(millions d'euros)

Balance âgée des créances clients et comptes rattachés au 30-juin-10	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Montant des créances non échues	Montant des créances échues non dépréciées		
					0-6 mois	6 mois-1 an	plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil	396,5	-2,2	394,3	370,1	23,9	0,1	0,2
Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil	261,3		261,3	261,3			
Total	657,8	-2,2	655,6	631,4	23,9	0,1	0,2

La société sélectionne également rigoureusement ses fournisseurs de produits, matériels et services en dehors du groupe ExxonMobil, en garantissant le cas échéant, certains risques spécifiques liés aux produits ou aux biens et prestations fournis.

Liquidité et gestion de trésorerie

Les excédents de trésorerie sont placés au sein de sociétés du groupe ExxonMobil en France ou à l'étranger, tandis que les besoins sont financés à partir des sociétés du groupe en France ou à l'étranger. Le rating Standard & Poor's d'Exxon Mobil Corporation est 'AAA'.

Compte tenu de sa solidité financière, le groupe Esso S.A.F. privilégie les financements à court terme et à taux variable. Il renégocie auprès des sociétés financières du groupe ExxonMobil ses lignes de crédit définies en fonction de plans de financement annuels et de l'évolution prévisible de son besoin en fonds de roulement. Les lignes d'emprunt court terme disponibles sont à ce jour largement suffisantes pour assurer la liquidité du groupe.

Ces lignes ne sont pas assorties de covenant ni de clauses particulières pouvant entraîner une exigibilité anticipée mais d'une clause de révision annuelle des marges en fonction d'une notation interne des sociétés du groupe Esso S.A.F. qui tient compte d'une amélioration ou d'une détérioration des ratios financiers des sociétés concernées. Cette notation interne au groupe ExxonMobil est fondée sur la méthodologie Standard & Poor's et les conditions applicables à Esso S.A.F. correspondent à des conditions de marché.

Les lignes de crédit court terme dont dispose la Société sont les suivantes

Principales lignes d'emprunts disponibles.	Contrepartie (*)	Limites de crédit	Montant d'utilisation au 30-06-2010	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Millions d'euros (<i>montants excédentaires entre parenthèses</i>)					
Court terme Esso S.A.F.	EMCNV	600	85	Sept. 2011	Non / taux variable
Court terme Esso Raffinage S.A.F.	EMCNV	100	26	Nov. 2011	Non / taux variable
Court terme Worex	EMCNV	100	3	Nov. 2011	Non / taux variable
TOTAL		800	114		

(*) EMCNV (ExxonMobil Capital N.V.) est une filiale de financement du groupe ExxonMobil

25-3 Risques accidentels et Politique d'assurance

La politique du groupe Esso S.A.F. est de se protéger des conséquences financières qui pourraient résulter de risques aléatoires et accidentels de toute nature, liés à ses activités industrielles ou commerciales. Le groupe a donc mis en place les assurances et couvertures nécessaires pour couvrir les risques identifiés et a souscrit des contrats d'assurance pour garantir l'ensemble des risques de responsabilité civile pouvant lui incomber.

Le groupe souscrit également des contrats d'assurance pour couvrir les risques de dommages à ses actifs ou marchandises transportées par voie maritime, notamment le pétrole brut. En raison de ses engagements en matière de sécurité des opérations et de réduction et de prévention des risques, le groupe conserve un niveau de risque limité sous forme de franchise dont le niveau est en relation avec sa surface financière. Les contrats d'assurance souscrits par Esso S.A.F. sont assortis de limites de garantie suffisantes pour couvrir ces risques.

Les conséquences financières de la responsabilité civile du groupe Esso S.A.F. du fait de l'exploitation de son outil industriel, y compris celle résultant d'atteintes à l'environnement, et du fait de ses activités commerciales sont couvertes à hauteur de l'équivalent en euros de 300 millions de dollars par sinistre et par année. Le contrat garantissant les dommages pouvant être causés à ses biens est assorti d'une limite de garantie de l'équivalent en euros de 469 millions dollars par sinistre et par année.

Dans le cadre d'organisation de gestion stratégique de crise, en cas d'évènement technologique grave engageant sa responsabilité, le groupe Esso S.A.F. a prévu des plans d'action pour accélérer les traitements des réclamations qui pourraient émaner soit de particuliers soit d'entreprises.

25-4 Risques, litiges et procédures en cours

Procédure d'appel avec la Commission européenne

A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1^{er} Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso S.A.F. s'élève à 56,5 millions d'euros.

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso S.A.F., qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une provision de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel qui est en cours.

En décembre 2009, Esso S.A.F. a reçu en même temps que d'autres sociétés du groupe ExxonMobil et que des sociétés d'un autre groupe, une assignation devant la Haute Cour de Justice de Londres de la part d'acheteurs de paraffines, en vue de dédommager ces acheteurs pour le préjudice qu'ils auraient subi du fait du cartel des paraffines. Esso S.A.F. n'est pas en mesure à ce jour d'évaluer l'impact potentiel d'une telle procédure.

Enquête des autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburéacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion

Esso S.A.F. a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros, confirmée par la cour d'appel de Paris le 24 Novembre 2009. La Société qui continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale, conteste toujours les griefs formulés à son encontre et a décidé de se pourvoir en cassation.

L'amende payée de façon conservatoire par Esso S.A.F. a été ensuite prise en charge par ExxonMobil Aviation Limited dont la responsabilité était engagée dans le cadre du contrat d'agent commercial liant les deux sociétés, et n'a finalement pas eu d'impact sur les comptes du groupe Esso S.A.F.

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermillion REP SAS sur le site d'Ambès: le préjudice consécutif à ce sinistre - pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermillion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermillion SAS pour un montant principal de 24 millions d'euros; d'autre part, des assureurs de Vermillion pour un montant de 7.5 millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. Les conclusions de cette expertise judiciaire sont dorénavant attendues dans le courant du dernier trimestre 2010.

L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu un rapport partiel d'estimation des coûts du sinistre, selon lequel les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 M€ dont environ 35 M€ causés à des tiers. Si à l'issue de la procédure en cours, une part de responsabilité était retenue contre Esso S.A.F. la société estime qu'elle serait couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes.

Au 30 juin 2010, le groupe Esso S.A.F. n'était pas engagé dans d'autres litiges ou procédures matériellement significatifs.

Plans de Prévention des Risques Technologiques

Le groupe Esso S.A.F. opère des sites industriels qui répondent aux critères de la directive Seveso II. Pour chacun des sites concernés, un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est élaboré en application de la loi sur les risques technologiques majeurs du 30 juillet 2003. Chaque PPRT détermine en fonction des risques, des zones d'expropriation ou de délaissement. Il sert à la maîtrise de l'urbanisation autour des entreprises ou installations générant un risque technologique.

Le PPRT du dépôt pétrolier de Toulouse Fondeyre a été publié le 27 janvier 2010 contre lequel Esso S.A.F. a introduit une procédure de recours. L'estimation actuelle de l'impact des mesures foncières prévues est de 8.4 M€ dont 30 à 40% pourraient être à la charge d'Esso S.A.F.

Pour les autres PPRT la concernant directement, Esso S.A.F. ne dispose pas d'estimations fiables des montants qui pourraient être à sa charge.

Les deux zones industrielles de Port-Jérôme-Gravenchon et de Fos-sur-Mer sur lesquelles sont implantées les raffineries du groupe Esso S.A.F. font partie des sites soumis au PPRT.

Le PPRT de la zone de Port-Jérôme-Gravenchon a été prescrit en 2009. Cette prescription a permis de lancer en 2010 la phase d'étude des enjeux de l'élaboration du PPRT.

Le PPRT de la zone de Fos-sur-Mer a été lancé en 2009. Des discussions se poursuivent en 2010.

Le dépôt pétrolier de Villette-de-Vienne est également engagé dans le même processus, tout comme les deux dépôts de Villeneuve-le-Roi et de Lyon dans lesquels Esso S.A.F. a des intérêts à travers ses participations dans le Groupement Pétrolier du Val de Marne (GPVM) et la Société Pétrolière du Rhône.

Passifs éventuels

La société est exposée à quelques situations de passif éventuel au sens de l'article 212-4 du Plan Comptable Général. Le montant estimé au 30 juin 2010 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines s'élève à environ 20 M€ Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

26- Normes et interprétations applicables par anticipation

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés mais applicables ultérieurement ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, détaillés dans le tableau ci-dessous, n'ont pas fait l'objet d'une application par anticipation par le groupe Esso S.A.F.

Norme	Thème	Date entrée en vigueur selon IASB	Date de publication au Journal Officiel Européen
IAS 24R	Révision de la norme sur les informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées : clarification de la définition actuelle et suppression d'incohérences, exemption partielle d'informations à fournir au titre des transactions entre entreprises contrôlées, contrôlées conjointement ou sous influence notable d'un même "Etat".	01/01/2011 application anticipée autorisée (de l'exemption seule ou de la totalité de la norme révisée)	En attente (2 trimestre 2010)
Amendement IAS 32	Amendement relatif au classement des droits de souscription émis	01/02/2010 application anticipée autorisée	24/12/2009
IFRS 9	Instruments financiers : classifications et évaluations	01/01/2013 application anticipée autorisée	Processus d'adoption suspendu par la commission européenne
Amendements IFRIC 14 IAS 19	Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal	01/01/2011 application anticipée autorisée	En attente d'adoption par l'UE (attendue sur le 2ème trimestre 2010) Vote favorable de l'ARC (Accounting Regulatory Committee)
IFRIC 19	Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres	01/07/2010 application anticipée autorisée	En attente d'adoption par l'UE (attendue sur le 2ème trimestre 2010) Vote favorable de l'ARC (Accounting Regulatory Committee)

Déclaration des Dirigeants

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes et les états financiers consolidés résumés du groupe Esso S.A.F. pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe consolidé au 30 juin 2010, et que le rapport d'activité du semestre figurant en pages 2 à 6 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Courbevoie-La Défense, le 31 août 2010

Francis Duseux
Président Directeur Général

Antoine du Guerny
Directeur Administratif et Financier
Contrôleur

E- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ESSO S.A.F. relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 31 août 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Victor Amselem

MAZARS

Jean-Maurice El Nouchi